

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nanterre, le 01/07/2021

Déploiement du Service national universel : des jeunes volontaires au rendez-vous dans les Hauts-de-Seine !

Le préfet préside la cérémonie de clôture du séjour de cohésion des jeunes engagés dans le Service national universel (SNU).

Cette année, 220 jeunes volontaires engagés au sein du service national universel, âgés de 15 à 17 ans et issus de toute l'Ile-de-France ont participé aux deux séjours de cohésion qui ont eu lieu dans les Hauts-de-Seine du 20 juin au 2 juillet 2021 :

- au CREPS de Châtenay-Malabry accueillant 90 volontaires mineurs et 22 encadrants.
- au sein du groupe scolaire La Salle Passy Buzenval à Rueil-Malmaison accueillant 80 volontaires mineurs et 22 encadrants.

Par ailleurs, 120 altoséquanais sont également partis dans des séjours de cohésion dans toute l'Ile-de-France.

Ce séjour constitue la première phase du service national universel. Il consiste en un séjour en hébergement collectif, au cours duquel les jeunes volontaires participent à des modules autour de sept thématiques (le développement durable et la transition écologique, la connaissance des services publics, la découverte de l'engagement, la défense et la sécurité nationale, la citoyenneté et les institutions nationales et européennes, la culture et le patrimoine et activités physiques et de cohésion).

Au cours de la seconde phase de leur service national universel, ces jeunes réaliseront pendant deux semaines une mission d'intérêt général (MIG) dans une structure près de chez eux.

Sur la cohorte 2020, les jeunes ont réalisé leur mission d'intérêt général auprès d'établissements très variés comme par exemple la Garde républicaine, l'épicerie solidaire Bol d'Air à Châtenay-Malabry, la ligue de l'enseignement (en lien avec la ressourcerie de Nanterre) mais aussi l'EHPAD Les Marronniers à Levallois.

Priorité gouvernementale, le service national universel est depuis 2019 progressivement mis en œuvre et déployé sur les territoires afin de préparer sa généralisation.

Ces résultats sont les fruits d'une étroite collaboration entre les services de l'Etat, les établissements scolaires, les associations et les réseaux en lien avec les jeunes et les collectivités. Le dispositif a fait l'objet d'une large communication pendant toute la durée de la campagne des inscriptions qui s'est terminée le 30 avril dernier.

Le service national universel sera rendu obligatoire à terme pour tous les jeunes âgés de 15 à 17 ans. Son objectif est de créer un moment de cohésion entre des jeunes venus de tout le territoire national afin de leur transmettre le goût de l'engagement, de raffermir le creuset républicain et de favoriser le brassage social et territorial.

Il se déroule en 3 étapes clés :

- Le séjour de cohésion : les jeunes participent à un séjour de cohésion de deux semaines dans un centre SNU situé dans un autre département ou une autre région ;
- La mission d'intérêt général : dans l'année qui suit le séjour de cohésion, les jeunes réalisent leur mission d'intérêt général (MIG) d'une durée de 12 jours auprès d'associations, de collectivités territoriales, d'institutions ou d'organismes publics, ou encore auprès de corps en uniforme.
- L'engagement : à l'issue de sa mission d'intérêt général, s'il le souhaite, chaque volontaire est invité à s'engager au moins trois mois pour participer à l'édification d'une Nation plus fraternelle et solidaire, en rejoignant les formes de bénévolat et de volontariat existantes, comme le Service civique ou la Réserve civique. Cet engagement peut concerner la défense et la sécurité, l'accompagnement des personnes fragiles, la préservation du patrimoine, l'environnement, etc.